

4

ÉLOQUENCE
ET
PHILOLOGIE

LEÇON D'OUVERTURE

FAITE AU COLLEGE DE FRANCE

LE 14 AVRIL 1885

PAR

M. LOUIS HAVET

PROFESSEUR DE PHILOGIE LATINE

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

—
1885

ÉLOQUENCE

ET

PHILOLOGIE

MESSIEURS,

La chaire de philologie latine, dont j'ai l'honneur d'inaugurer en ce moment le titre nouveau, est l'ancienne chaire d'éloquence latine. La modification qu'elle vient de subir est une occasion naturelle de vous entretenir de son glorieux passé.

Elle remonte aux origines mêmes du Collège de France ou Collège royal. Le roi François I^{er} avait institué en 1530 deux chaires d'hébreu, deux chaires de grec, et une chaire unique de mathématiques qui fut doublée deux ans après. La chaire d'éloquence latine fut fondée en 1534, et bientôt après doublée à son tour. Il y a trois mois, elle portait encore son vieux titre; elle le portait depuis trois siècles et demi; je ne crois pas qu'elle ait jamais eu un autre titre officiel.

Au début, toutefois, l'usage semble avoir hésité entre les termes: on disait, sans se piquer d'exactitude en telle matière, tantôt *éloquence*, tantôt *langue*, tantôt *langue et éloquence*; tantôt encore on inventait d'autres expressions. Pierre Galland, en 1551, s'intitulait *Latinarum litterarum professor regius*. Le premier titulaire de la chaire, Latomus, s'était servi en 1536 d'une expression encore plus vague: professeur royal *in bonis literis*, sans ajouter *latinis*. C'est qu'alors les lettres tout court étaient les lettres latines. On n'aurait pas dit, en ce temps-là, *les trois langues classiques*; ni le français ni le grec n'avaient droit à être appelés classiques, l'un étant alors trop et l'autre trop peu. Comme les sujets de François I^{er} étaient honteux de n'être pas tout à fait dégagés de la barbarie, et que leur langue leur venait du moyen âge, ils la jugeaient avec une humilité qui n'est plus nôtre. Quant au

grec, il avait un caractère marqué de langue érudite; ajoutons, de langue technique, car c'est en explications grecques que consistait l'enseignement de la philosophie (dans laquelle on comprenait ce qui s'appelle aujourd'hui la physique) et celui de la géométrie. Les philosophes interprétaient Aristote, les géomètres les *Éléments* d'Euclide. Le grec, qui nous fait l'effet d'un autre latin, aurait eu plutôt l'air d'un autre hébreu. L'hébreu et le grec étaient les deux langues de la Bible; toutes deux étaient peu accessibles au grand nombre; on les ignorait en Sorbonne, et les premiers professeurs royaux, en revanche, avaient expliqué exclusivement des textes hébreux et des textes grecs; enfin la Faculté de théologie avait présenté au Parlement de Paris une seule et même requête à la fois contre les hébraïsants et contre les hellénistes, également suspects d'avoir signalé certains désaccords de la Vulgate latine avec l'hébreu de la Bible originale ou avec le grec des Septante. Puisque le français ne comptait pas, puisque le grec était un instrument d'érudition, les mots *littérature* et *latin* étaient synonymes.

Aussi l'expression d'*éloquence latine* était-elle un pléonasme; on disait tout aussi bien *éloquence* tout court. Ce terme abrégé a même survécu de longtemps aux circonstances qui, au début, l'avaient rendu si naturel. Un professeur qui mourut en 1617 fut qualifié dans son épitaphe de *professor eloquentiæ regius*. L'épitaphe d'un autre professeur, mort en 1646, porta de même *eloquentiæ professor et poeta regius*. La chaire avait à ce moment 112 ans d'existence; après un nouveau laps de temps précisément égal, en 1758, nous voyons encore l'auteur du *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, l'abbé Goujet, employer couramment l'expression sommaire de *professeur en éloquence*: il est clair qu'elle était familière à ses contemporains, et que pour eux encore *éloquence* signifiait *latin*. Ainsi ce nom de l'éloquence, qui vient de disparaître officiellement du titre de la chaire, contenait en lui le titre entier; il en était l'essence même au temps des grands-pères de nos grands-pères, et cela était ainsi depuis plus de deux cents ans.

Arrêtons-nous sur ce vieux terme, *l'éloquence*. Il a aujourd'hui besoin d'explication, car le même mot répond à une autre idée qu'au temps de François I^{er}. Cela ne tient pas à ce que, de latine, l'éloquence est devenue toute française, et que c'est la langue nationale qui sert maintenant à plaider, à prêcher, à parler à une assemblée politique, à écrire un livre, un article de revue, un premier-Paris. La substitution du français au latin est chose secondaire; ce n'est pas elle qui pourrait nous rendre l'ancien terme d'*éloquence* obscur. Voici en quoi consiste pour nous la difficulté. Qu'un de nos contemporains nous paraisse éloquent, dans ses écrits ou dans sa parole, cela est à nos yeux affaire de talent personnel, et ne tient point à l'emploi de quelque variété de la langue en usage. Il en était autrement quand l'idiome

des lettres était le latin. Non seulement les orateurs et les écrivains d'alors pouvaient, comme ceux de tous les temps, avoir du talent ou n'en pas avoir, mais en fait de latin littéraire ils avaient à opter entre deux langues, distinctes d'abord, car l'une était barbare et l'autre polie, et de plus ennemies l'une de l'autre, et dont l'antagonisme était en même temps un antagonisme d'idées et de tendances. Sans parler d'une troisième variété, le latin de cuisine employé par des praticiens dans les paperasses juridiques ou administratives, il y avait à l'usage des gens instruits deux latins littéraires : celui de l'antiquité et celui du moyen âge, celui de la philosophie et celui de la théologie, celui du grand art oratoire et celui des *distinguo* et des *ergo*. La condition préalable pour parvenir à l'éloquence, — nous pouvons aussi bien dire la première condition, — ce n'était pas d'être bien doué par la nature et bien préparé par l'étude ; c'était d'avoir fait entre les deux latins un bon choix, et cela parce qu'un tel choix n'était pas affaire de grammaire, mais affaire de goût, et mieux encore (on va le voir), affaire de conscience et affaire de cœur. L'un des deux latins était celui des esprits étroits et timorés, l'autre celui des esprits généreux et libres. Si l'on tenait à la tradition, aux vieux usages, aux vieilles études, à la discipline qui paraissait consacrée par l'autorité de l'Église ou simplement par les coutumes de l'Université de Paris, on était bon gré mal gré tenté de s'en tenir au latin du moyen âge. Comment les maîtres routiniers qui avaient en suspicion le grec, et qui préféraient à Aristote ses traducteurs et à Euclide Sacrobosco, auraient-ils eu des idées larges quand il s'agissait du latin ? comment se seraient-ils décidés à s'avouer que Cicéron valait mieux que les scolastiques ?

D'autres heureusement n'avaient pas ces méfiances. Ceux-là osaient chercher le beau, le bon, l'utile, là où nous les cherchons encore, et ils osaient déjà les reconnaître. La grandeur et l'éclat de l'antiquité païenne ne leur faisait pas peur ; au contraire, la barbarie de mille ans leur paraissait à bon droit comme une cruelle et interminable éclipse, enfin prête à se dissiper, et c'est avec des transports de joie qu'ils saluaient la résurrection de la lumière. L'antiquité les remplissait d'une admiration qui était une source de fécondité et de force. Ce noble élan, combinaison unique dans l'histoire de gratitude pour le passé et de zèle du progrès, avait un caractère tout à fait nouveau. La Renaissance n'était pas la seule grande époque qui eût accompli une œuvre glorieuse, mais elle avait le bonheur et, disons-le aussi, le mérite de savoir le prix de son œuvre. Les Athéniens du grand siècle, qui pourtant ont eu la claire conscience de ce qu'ils avaient fait pour la liberté et pour la Grèce à Salamine, ont peut-être discerné moins nettement la plus extraordinaire de leurs gloires ; ils ont créé les merveilles de l'art, de la littérature et de la philosophie un peu comme on chante quand on est joyeux, sans se dire qu'on est joyeux et qu'on

chante. Les Romains attristés du temps d'Auguste se sont plus étudiés eux-mêmes, ils ont plus voulu et plus peiné ; mais, s'ils ont eu du courage pour le travail, il leur a manqué le bon espoir, l'allégresse des époques saines. Quand Virgile est réduit à imaginer un prochain âge d'or et un sauveur envoyé d'en haut, ou bien à chercher un idéal dans je ne sais quel passé légendaire, l'un et l'autre rêve est d'un malade, qui tantôt se repaît de projets chimériques, tantôt se berce du souvenir de ses beaux jours. Les hommes du xv^e siècle n'ont eu ni cette trop heureuse insouciance des Athéniens, ni ce manque de confiance virile qui a été le malheur des plus grands de Rome. Leur amour pour l'antiquité était passionné, profond, filial : cette *alma mater* de la beauté et de la pensée, ils l'avaient vue comme morte. En même temps leur amour était exempt de faiblesse, car il ne s'épanchait point en vains regrets ; ils disaient de cette morte, et ils avaient le droit de le dire : Nos efforts la réveillent, et voici qu'elle renaît à la vie. Ils avaient une égale ardeur pour sentir, pour parler, pour agir ; jamais génération n'a été si belliqueuse dans les choses de la paix. On se tromperait bien si on les prenait pour des pédants, car la pédanterie ne consiste pas à citer du grec, mais à le citer à froid. C'étaient des cœurs chauds, et ces grands érudits étaient parfois des remueurs d'âmes. Tel savant en *us*, qui haranguait la multitude des écoliers en latin, a été parmi les professeurs de ce Collège un précurseur de Michelet. Il ne faut pas oublier un moment ce bouillonnement d'enthousiasme, si l'on veut comprendre quelque chose à la question du latin au xv^e siècle. Le beau langage ou plutôt le bon langage, l'autre latin que celui des scolastiques, le latin qui ne portait pas l'empreinte de la barbarie et de l'argumentation en Sorbonne, a pu n'être que matière d'amusement et de régal frivole pour quelques cicéroniens dilettantes. Pour les missionnaires de la foi au savoir, il devait être mieux que cela, l'instrument de l'éducation de l'Europe, et en effet il l'a été. C'est ce latin bienfaisant, *bonae litterae*, que Barthélemi Latomus, à partir de 1534, enseigna le premier en qualité de professeur royal. Maintenant nous pouvons bien entendre le mot qui tout à l'heure nous était obscur, l'*éloquence*. Être professeur en éloquence, c'était enseigner la langue de la civilisation. Voilà quel a été l'objet primitif de cette chaire. Quelques changements qu'elle puisse jamais subir dans l'avenir, quelles que soient les destinées futures du Collège de France tout entier, aussi longtemps qu'il existera un tel souvenir restera un de ses orgueils.

La période héroïque du Collège royal finit avec le carnage de la Saint-Barthélemi. Le Collège eut l'honneur de fournir aux assassins leur victime la plus illustre après Coligny : ce fut le savant et ardent Ramus, professeur en mathématiques depuis vingt et un ans, professeur en éloquence depuis trente ans. Le plus éminent de ses collègues, Denis Lambin, mourut peu après le massacre, de frayeur et de dou-

leur à ce qu'on raconte; Lambin était professeur en langue grecque.

Jusqu'à cette funeste date, marquée pour le Collège par la mort de Ramus et de Lambin, les noms les plus brillants dans l'ordre des études classiques ont un rôle dans son histoire. Le prédécesseur immédiat de Lambin, Adrien Turnèbe, avait été fameux entre tous, avec Ramus, parmi les savants du règne de Henri II; sous François I^{er} c'était Guillaume Budé, le grand helléniste, qui avait été le fondateur du Collège, et l'un des inspireurs de Budé était le latiniste par excellence, le maître des maîtres, Érasme, qui malheureusement ne put se décider à accepter l'offre plusieurs fois répétée de diriger la fondation nouvelle. Pendant la période de quarante-deux ans qui va de 1530 à 1572, on peut bien trouver en dehors du Collège un nom de premier ordre, celui de Cujas; mais Cujas enseignait le droit, et le Collège royal n'a eu de chaire juridique qu'au xvii^e siècle. Les choses changèrent après la Saint-Barthélemi, quand la politique persécutrice, et la rage qui exclut toute politique, prirent tour à tour possession de la France. On peut aujourd'hui essayer des statistiques du sang versé, mais on ne saura jamais ce que ces discordes ont coûté à l'esprit français et ce qu'elles nous coûtent encore. C'est à cause d'elles que, pendant les règnes de Henri III et de Henri IV, nous trouvons bien parmi les professeurs royaux des hommes distingués, mais non plus des grands hommes. Ni le huguenot Henri Estienne, ni son gendre Isaac Casaubon, fils de pasteur, n'ont eu de chaire royale. Le changeant Juste Lipse, qui trouva moyen d'enseigner successivement chez les luthériens allemands d'Iéna, chez les calvinistes hollandais, chez les catholiques flamands, ne fut jamais professeur en France. Enfin le prince des philologues de tous les temps, un Français, et l'une de nos plus grandes gloires nationales, Joseph-Juste Scaliger, fut perdu pour son pays natal. Il alla abriter ses sentiments hérétiques à Leyde, apportant à la terre libre de Hollande le prestige de son génie et les bienfaits de son prodigieux savoir.

Le successeur de Ramus, comme professeur d'éloquence, ne fut donc pas un homme de génie, mais seulement un homme d'esprit et de sens. Jean Passerat, qui enseigna pendant trente ans, de 1572 à 1602, sauf pendant les loisirs que lui fit la Ligue, et qu'il employa à composer contre elle les vers de la *Satire Ménippée*. Passerat n'était pas le premier venu; Scaliger l'a traité d'ignorant (Scaliger avait le droit d'être difficile); mais en reconnaissant qu'il était bon professeur; son nom, aujourd'hui encore, est honorablement connu des philologues. Précisément parce que son esprit et sa personne n'ont rien que de sympathique, le contraste entre son tempérament et celui du grand Ramus est un indice caractéristique de la différence des temps. Ramus avait vécu en batailleur, rompant en visière à Aristote en personne, dénonçant comme ignares ses propres collègues et les appelant sur la

sellette, scandalisant la Sorbonne par une prononciation latine révolutionnaire, et supprimant les images saintes dans la chapelle du Collège de Presle; après sa mort il guerroyait encore, car il avait préparé par testament la fondation d'une chaire de mathématiques nouvelle, destinée à continuer de faire concurrence à son ennemi et rival Charpentier, idée qui nous fait voir dans son âme une audace d'aventurier en même temps qu'une libéralité royale. Son successeur Passerat fut un bourgeois de sens rassis, sage, bien intentionné, osant avec prudence, et sachant lancer des épigrammes en français et en latin; ni hérétique ni ligueur, mais *politique*. Ajoutons que, lorsque Passerat mourut, il fut remplacé par un homme d'un caractère plus calme encore, pur homme d'étude, qui enseignait avec zèle, vivait enfermé dans son collège, et ne se laissait distraire des livres que pour secourir les pauvres, auxquels il laissa son bien.

Pendant que les années s'étaient écoulées et que les hommes avaient succédé aux hommes, la curiosité pour le monde antique s'était trouvée devenir moins jeune, et aussi moins juvénile. L'esprit de la Renaissance, par l'effet du temps, était plus mûr dans ses tendances, et les horreurs de la guerre religieuse avaient tempéré ses fougues; ou plutôt ce n'était déjà plus l'esprit de la Renaissance, c'était l'esprit moderne, plus modéré et plus paresseux. Le grand siècle n'avait qu'à moitié réussi dans son œuvre politique, l'établissement de la liberté religieuse; mais enfin il subsistait en Europe des États dissidents, la France possédait un système de tolérance provisoire, les passions pouvaient s'adoucir. Dans l'ordre de la culture littéraire, le succès du xvi^e siècle était plus complet; on ne se méfiait plus des études antiques; les impressions d'auteurs latins et grecs foisonnaient; on lisait partout Cicéron, Tite-Live, Virgile, le *Plutarque* d'Amyot. Les apprentis-érudits avaient à leur disposition un outillage commode, car on leur avait réimprimé les dissertations devenues rares, on leur avait rassemblé les inscriptions latines en un *Corpus*, on leur avait fait des dictionnaires. Aussi commençaient-ils à pouvoir se passer du feu sacré. L'antiquité, que quelques hommes de génie et d'audace avaient redécouverte et conquise d'emblée comme un autre Nouveau-Monde, avait perdu le prestige du lointain et des trouvailles merveilleuses; elle n'était plus qu'une belle terre de bon rapport, qu'on exploitait avec sang-froid, et dont la visite était facile, instructive, et vraiment à conseiller.

Maintenant nous pouvons revenir à l'enseignement de l'éloquence, qui n'avait pas été interrompu. Le caractère de cet enseignement n'avait pu rester intact pendant que l'esprit public se modifiait et que l'étude de l'antiquité changeait d'allures. Pour nous faire une idée exacte des changements qu'il put subir, remarquons qu'il avait un caractère complexe; nous y distinguons deux éléments, qui ont pu ne pas se modifier de même. L'un de ces deux éléments est l'étude posi-

tive du passé; l'autre est une action en vue du présent, action sérieuse au début, plus tard de plus en plus illusoire.

Ces deux œuvres devaient naturellement se confondre aux yeux des premiers professeurs. Leur instrument commun à toutes deux, la langue latine, semblait chose à la fois passée et présente. Le latin s'était parlé et écrit tant bien que mal pendant dix-huit siècles; au moins en apparence, il demeurait la principale langue des vivants comme il avait été la langue des morts. Sans doute, cette langue avait changé avec le temps, elle avait vieilli, et, à côté d'elle, elle avait vu sortir de ses propres racines une langue nouvelle, dont la rivalité ne semblait pas encore une menace, dont la jeune floraison aurait pu du moins faire ressortir son âge. Mais, au souffle de l'enthousiasme, elle oubliait sa décrépitude, elle essayait de s'épanouir; les témoins de ce miracle en étaient si touchés au cœur, qu'ils ne se demandèrent pas si leurs yeux en étaient bien sûrs.

Les siècles rassis qui vinrent après la période héroïque avaient perdu l'enthousiasme, mais l'illusion leur resta. Le latin continua d'être étudié à la façon d'une langue pleine de vie et de sève, alors que, par la force des choses, sa fausse jeunesse se retirait de lui peu à peu. Il avait été un moment ce que nous avons dit tout à l'heure, la langue de la civilisation; ensuite il ne fut plus que la langue du savoir, puis celle de la pédagogie, en attendant d'être moins encore, la langue des cérémonies de collège. Il y avait toujours des professeurs royaux d'éloquence, mais ce terme n'était plus en harmonie parfaite avec ce rôle réduit de la langue latine; *rhétorique* eût été plus exact. L'emploi qu'en fait Goujet a quelque chose qui nous étonne. *Personne n'ignore*, dit-il à propos d'un professeur de son temps, *à quel degré il possède l'éloquence latine, et qu'il écrit pareillement en notre langue avec autant de goût que de délicatesse*. Lorsque M. Charles Le Beau possédait à un si haut degré l'éloquence latine, l'*Encyclopédie* était en cours de publication, *Candide* et l'*Emile* allaient paraître, et c'était en français, non en latin, que nos philosophes prêchaient l'univers.

La complexité de l'enseignement qu'on intitulait encore *éloquence* avait toujours existé, mais en ce temps-là elle nous paraît plus manifeste. Les deux notions attachées à la fois à ce titre ne sont plus seulement distinctes, elles sont disparates. L'éloquence est l'art de lire avec fruit les auteurs, et aussi l'art de composer en latin; d'une part une étude à jamais indispensable dans une société polie, d'autre part un expédient temporaire de pédagogie, que nous avons vu remplacer par des procédés plus rationnels. Si donc nous cherchons à définir quel était alors l'office de l'enseignement latin du Collège royal, nous y distinguerons une partie destinée à périr et accessoire, une partie durable et essentielle. La partie accessoire est celle que le titre traditionnel d'éloquence exprimait à peu près. La partie essentielle est

celle que le titre n'exprimait pas, l'étude des écrits antiques. Aujourd'hui que le latin est bien définitivement une langue morte, cette partie essentielle est la seule qui puisse nous intéresser, et elle est la seule qui puisse vivre encore.

Si donc, après le temps de Le Beau et de l'abbé Goujet, l'enseignement de l'éloquence avait continué son développement naturel sans recevoir aucune atteinte directe ou indirecte du dehors, s'il n'avait été soumis qu'à cette modification insensible qui se fait en dedans et qui correspond aux transformations lentes des habitudes de l'esprit, il se serait dépouillé peu à peu de son élément rhétorique et parasite, et il en serait venu à ne garder, en dépit de son titre, que l'élément historique, celui auquel le terme d'éloquence ne fait pas penser. Cette réduction (ce ne serait pas une diminution, puisque rien n'aurait disparu qui méritât de rester) n'aurait altéré en rien les parties subsistantes. Le professeur, aujourd'hui comme autrefois, pourrait envisager les auteurs sous tous les aspects. Comme ses devanciers, il pourrait changer son point de vue selon les circonstances : tantôt analyser en esthéticien les beautés ou les défauts d'un ouvrage ; tantôt suivre un genre littéraire dans son développement, en étudier le progrès et la décadence ; tantôt fixer son attention sur un homme, et approfondir l'examen de sa vie et de son caractère ; tantôt discuter l'authenticité d'un livre, expliquer des allusions obscures ou des locutions difficiles, rétablir des passages corrompus. Tout cela continuerait de rentrer, de même que jadis, dans les très larges limites de ce qu'on appelait des leçons d'éloquence. Ces leçons, les personnes les plus diverses de caractère pourraient tour à tour les faire avec fruit, car les besoins de notre temps sont variés aussi bien que ceux du temps passé. Tel rendrait service aux études avec les dispositions d'un polémiste remuant, à la façon d'un nouveau Ramus ; tel autre en pourrait rendre avec le tempérament le plus contraire, celui d'un éducateur prudent et d'un critique candide, semblable au bon Rollin, qui, lui aussi, professa l'éloquence au Collège royal pendant longues années. Dans les choses et dans les personnes, rien ne serait changé, sauf le siècle.

Le choix des auteurs était illimité jadis, il le serait encore. Le professeur pourrait, ou concentrer ses efforts sur Cicéron, comme Latomus ; ou faire une part à la poésie de Virgile, comme Ramus ; ou ajouter d'autres poètes : Plaute, Catulle, Ovide, Properce, comme Passerat. Il pourrait, comme Léger Du Chesne en 1558, expliquer les *Institutes* de Justinien en juriste. Il ne se sentirait enfermé dans aucune date. Il aurait le droit de ne pas sortir de l'antiquité proprement dite, il aurait aussi bien le droit d'aborder le haut moyen âge. Notre historien Grégoire de Tours n'est pas un Français : c'est encore un Latin, et c'est un écrivain dont la latinité, en ce temps de déclin et d'ombre, attache encore à sa lueur les regards amis. Bien mieux, les

temps carolingiens eux-mêmes ne seraient pas fermés au professeur d'éloquence. Si Charlemagne est un roi des Francs, un successeur de Clovis et de Dagobert, c'est aussi le César du moyen âge, un conquérant qui a soumis les barbares à l'autorité romaine, un second fondateur de l'empire romain; et il est plus encore, le rénovateur de l'esprit antique et de la latinité, le promoteur et le protecteur d'une première Renaissance, moins complète et moins profonde que la Renaissance du xvi^e siècle, moins attrayante pour une curiosité dédaigneuse, — et qui, d'ailleurs, fut éphémère comme l'empire restauré, si bien que l'histoire ne lui a pas accordé de nom, — mais qui n'en a pas moins laissé une grande œuvre, puisque c'est elle qui a sauvé de la destruction les livres et la langue même. Il y a eu alors des écrivains : gens de science, historiens, poètes. Il nous reste de cette période, non seulement ces copies soigneusement faites, sans lesquelles nous n'aurions plus ni Plaute, ni Horace, ni Tacite, ni tant d'autres, mais des compositions nouvelles, où les pauvres grands hommes d'alors, du mieux qu'ils ont pu, ont exprimé leurs propres pensées. Si on voulait lire ces livres pour les corriger comme des devoirs de classe, les marges seraient peut-être trop étroites pour marquer toutes les fautes; pourtant ils auraient fait un beau sujet pour une chaire d'éloquence, si on les y avait commentés avec bonne foi, avec respect, et avec ce sentiment que nous commande l'étude de notre passé, et qu'on peut appeler indifféremment du nom de reconnaissance ou de justice.

On voit quelle aurait pu être jusqu'à nos jours l'ampleur du titre d'éloquence, c'est-à-dire quelle fut autrefois. Ce titre ouvrait à l'enseignement royal le champ de la latinité tout entière. Il n'y avait de restriction d'aucune sorte; ainsi, bien qu'il y eût des professeurs de philosophie grecque et latine, les ouvrages philosophiques pouvaient, comme les autres, être expliqués par le professeur d'éloquence. Léger Du Chesne expliqua en 1557 le *Timée* de Cicéron, en 1568 le *Traité de la Divination*. — Cette large conception est l'honneur des fondateurs de ce Collège, l'helléniste Budé et le roi François I^{er}.

Rien de plus souple, d'ailleurs, que l'organisation tout entière des premières chaires royales. Leurs titres étaient très généraux : hébreu, grec, mathématiques, philosophie grecque et latine, éloquence. Le cumul de plusieurs enseignements était admis : Ramus fut à la fois professeur d'éloquence et de mathématiques pendant vingt et un ans, et un moment il fut, par surcroît, professeur de philosophie. On croyait si peu que la science dût être répartie entre les savants par lots définis, que toutes les chaires étaient doubles; semblables à des consuls romains, deux professeurs étaient conjointement maîtres dans un même domaine et s'y partageaient le travail sans se partager les attributions. C'est ainsi que Léger Du Chesne enseigna l'éloquence en même temps que Ramus et Passerat. Cette organisation a subsisté

jusqu'en 1773. Quinze ans avant, quand l'abbé Goujet publia son *Mémoire*, il y avait deux professeurs d'hébreu, deux de grec, deux de mathématiques, deux de philosophie grecque et latine, deux d'arabe, deux de droit canon, quatre de médecine, chirurgie, pharmacie et botanique, un de syriaque; il y avait aussi deux professeurs d'éloquence, ayant qualité chacun pour traiter n'importe quelle partie des études latines.

En dépit des changements qu'allait bientôt subir toute l'économie du Collège, l'enseignement de l'éloquence y aurait sans doute gardé jusqu'à nos jours le caractère qu'il avait eu pendant plus de deux cents ans, si Jacques Delille n'eût publié en 1769 une traduction des *Géorgiques* en vers sonores.

Le XVIII^e siècle était peu habitué à savourer une poésie harmonieuse. Le grand versificateur Jean-Baptiste Rousseau était mort depuis près de trente ans, et l'on n'avait plus su l'art de faire chanter les syllabes. L'abus des vers satiriques, badins et secs faisait paraître délicate la mollesse virgilienne; cette génération était celle qui devait aussi se délasser de tant d'admirable prose froide et claire par des accès d'attendrissement. La traduction des *Géorgiques* fut accueillie comme un ouvrage original, non sans justice, puisque l'heureux poète n'était pas simplement un interprète de Virgile, et qu'il faisait retrouver à ses contemporains tout un ordre de sensations qu'ils avaient perdues. Des faveurs et des honneurs furent le prix d'un si grand service. On voulut que le rénovateur du sentiment poétique continuât son œuvre d'initiation, non seulement par ses écrits, mais par le charme d'une parole aussi musicale que ses vers. Le *dupeur d'oreilles* fut nommé professeur royal, et chargé d'enseigner ce qu'il avait révélé à son siècle : la poésie latine. La chaire de poésie fut substituée à l'une des deux chaires d'éloquence.

Ce titre nouveau, *poésie latine*, est ce qui a modifié par une action indirecte la chaire d'éloquence conservée, et qui l'a empêchée d'arriver jusqu'à nous avec les larges attributions qu'elle avait depuis tant d'années. Le mot d'*éloquence*, en principe au moins, avait embrassé toute la latinité aussi longtemps qu'il fut seul; une fois qu'il sembla faire pendant au mot de *poésie*, la latinité fut coupée en deux, celle de Virgile et celle de Cicéron, celle des poètes et celle des prosateurs. Ce mot d'*éloquence*, tel qu'il se prend dans son acception ordinaire, se prêtait de lui-même à la limitation qu'un effet de contraste lui fit subir. Il s'y prêtait si bien, qu'en fait les professeurs semblent s'être restreints de bonne heure à l'étude des textes de prose, et avoir devancé par l'application la réduction théorique de leur domaine. C'est là un point que le docte *Mémoire* de Goujet laisse malheureusement obscur; ainsi qu'il arrive souvent, ce qu'il explique le moins est ce qu'il pouvait connaître avec le plus de sûreté et de détail, l'usage de son

temps. Il est encore plus malaisé de suivre de près l'histoire du Collège après lui, et nous ne pouvons nous imaginer qu'en gros les conséquences qu'amena la création de la chaire de poésie. Bornons-nous à formuler le fait essentiel. La chaire d'éloquence latine, qui a conservé son titre pendant trois cent cinquante ans, a été en principe une chaire de latin pendant les deux premiers tiers de son existence, et pendant le dernier tiers une chaire de prose latine seulement.

En même temps que le champ des études latines se partageait en deux, il devait perdre un peu de son ampleur totale. Si l'on prenait le partage trop à la lettre, certains points de vue se trouvaient interdits : ainsi, ni le professeur de prose, ni le professeur de vers n'avait strictement le droit de faire le tableau général d'une époque. Toute question qui ne se rapportait pas à l'une des deux grandes catégories d'auteurs risquait d'être exclue ; par exemple, l'histoire de la langue ne rentrait ni dans une part ni dans l'autre. Enfin, s'il était aisé de se limiter soit aux prosateurs, soit aux poètes, tant qu'il ne s'agissait que des classiques (il y a une centaine d'années, on ne songeait en effet qu'à ceux-là), si un Lucrèce ou un Cicéron, un Virgile ou un Tite-Live pouvait offrir par lui-même et en lui seul une riche matière d'études, le partage pouvait devenir malaisé le jour où une génération plus curieuse s'occuperait avec intérêt des auteurs de la décadence. A supposer qu'on ne descende pas plus bas que le III^e siècle, il est naturel de ne pas séparer le poète chrétien Commodien des prosateurs chrétiens Tertullien, Cyprien, Arnobe ; à plus forte raison ne peut-on se réduire à peindre par moitié la latinité de date byzantine. Ainsi le principe nouveau du partage était destiné à devenir d'une application difficile, et tendait à déconseiller certaines parties des études latines, dédaignées ou ignorées alors, mais qui de nos jours ont pris quelque importance et qui peuvent se développer encore. Souvent l'esprit de liberté, qui règne heureusement dans ce Collège, a dû pallier dans la pratique l'étroitesse de ce principe.

Un vœu de l'assemblée des professeurs et un décret de M. le président de la République viennent de mettre fin au principe lui-même et de rétablir, sous des noms modernes, les chaires latines d'autrefois. Le mot de *poésie* est remplacé par *histoire de la littérature*, et le mot d'*éloquence* par *philologie*. Il n'est maintenant aucune période de la latinité, aucune catégorie d'écrits latins, qui ne soit à la fois du domaine des deux chaires ; et il n'est pas, dans les études latines, un seul point de vue qui ne soit au moins du domaine de l'une des deux. Je ne m'étendrai pas sur le sentiment que j'éprouve à considérer l'ampleur de l'enseignement qui m'est confié ; mais, dans cet élargissement des titres, je vous signalerai, Messieurs, un point qui vous touche et qui vous y fera applaudir ; il intéresse un autre enseignement que le mien. Un savant professeur hollandais me disait un jour :

« Vous avez, parmi vos philologues de France, un écrivain bien remarquable. » Il ajouta : « Je viens de lire avec un charme incroyable sa *Religion romaine* et ses *Promenades archéologiques* » ; mais j'avais déjà reconnu M. Boissier. Ce souvenir me revient en ce moment, parce qu'en vertu du décret du 23 janvier dernier, l'auteur de *Cicéron et ses amis* a désormais le droit de parler ici de Cicéron aussi bien que de Virgile ou d'Horace. Vous voyez qu'il y a toujours ici une chaire d'éloquence.

Nous voici arrivés au bout de ce rapide aperçu sur le passé du Collège de France, dans lequel j'ai essayé de vous faire voir en ses traits principaux l'histoire de l'enseignement latin, ou, ce qui a été si longtemps la même chose, de l'éloquence latine. Un autre à ma place ajouterait un dernier chapitre ; il satisferait à votre attente en rappelant après ces souvenirs lointains les plus récents de vos souvenirs. Mais, si je suis celui qui puis le mieux m'associer à vos sentiments, je suis le moins à même de les exprimer, car je me sens arrêté par un instinct de retenue, qui peut-être est un héritage paternel. Je vous dirai bien du dernier titulaire de cette chaire ce qu'il pourrait dire lui-même, qu'il a enseigné la jeunesse et le public lettré pendant cinquante ans, qu'il a été professeur d'éloquence latine au Collège de France pendant trente ans, et qu'en vertu d'un décret ratifiant un vœu unanime du Collège, il continue de figurer parmi ses collègues avec le titre de professeur honoraire. Quant à ce que mon père a été dans cette chaire, c'est un point sur lequel je compte que vos pensées suppléeront à mon silence ; j'aime mieux, en glissant sur ce qu'un étranger développerait, parler ici seulement en fils. Permettez-moi donc quelques mots tout personnels : je veux remercier mon père de ce dont je lui suis le plus reconnaissant ; je le ferai d'ailleurs sans m'écarter beaucoup du sujet de cette leçon, car ce dont je lui sais tant de gré est en rapport étroit avec ce que vous connaissez tous de son enseignement et de ses ouvrages.

Beaucoup de pères font donner à leurs fils une instruction libérale ; beaucoup y contribuent de leur personne, et dépensent pour eux leur temps et leur peine ; beaucoup enfin leur donnent des conseils, des avertissements, des renseignements, et leur composent peu à peu un petit bagage de notions exactes et d'idées directrices, qu'on garde toute la vie, qu'on a toujours sous la main, et dont on fait à chaque instant l'usage le plus positif et le plus immédiat, quelquefois sans s'en apercevoir. C'est ainsi qu'on tire machinalement sa montre, sans penser dans le moment combien ce petit objet est commode, et que de services il nous rend. Tout cela n'a rien d'exceptionnel, et si je n'avais pas à mon père d'autre obligation, mon remerciement ressemblerait à d'autres. Ce qui est moins commun, c'est que dans l'éducation de son enfant un père respecte la liberté et la sincérité de

l'intelligence ; qu'il ne lui dicte point, à l'âge où l'on ne pense pas, les opinions qu'il devra avoir plus tard ; que, lorsque la réflexion s'éveille, il ne le détourne jamais d'aller par lui-même au bout de sa propre pensée ; c'est que le jeune esprit qui cherche la vérité, qui s'interroge sur les indices et sur les preuves, ne se soit jamais senti intimidé par un respect pernicieux de l'inconnu ou de l'incertain, qu'il n'ait d'appréhension ni pour hésiter loyalement, ni non plus pour conclure, et que jamais on ne lui ait insinué cette idée que le doute soit coupable, qu'il y ait un mérite à croire ce dont on est pas sûr, et que la moralité soit liée à tel ou tel dogmatisme ; c'est que l'enfant arrive à l'adolescence avec un corps de petites opinions tirées de lui-même, et qu'il commence seulement alors à se demander spontanément et à démêler par l'observation quelles peuvent être les opinions paternelles ; qu'enfin le père ait le droit de dire à son fils : S'il y a en toi un préjugé ou une superstition, c'est par ta faute. Cette indépendance absolue du développement de l'esprit est ce dont j'ai dit que j'étais le plus reconnaissant à mon père : bienfait inappréciable et infiniment rare, bienfait qui a sa source dans le double amour de la liberté et de la vérité, bienfait enfin sur lequel je ne puis me taire dans la chaire où mon père a enseigné à chercher le vrai avec un cœur libre, et qui peut être compris non pas seulement de ceux qui ont approché intimement sa personne, mais de ses élèves, de ses auditeurs, de ses lecteurs, de tant d'amis inconnus que lui ont fait ses leçons et ses livres, et dont plus d'un peut-être lui doit, comme moi, au moins une part de ce qu'il sent en lui de meilleur.

J'aurais aimé à finir cette leçon, Messieurs, par ce que je viens de vous dire de mon père. Mais cette chaire porte maintenant un titre nouveau, titre qui peut n'être pas clair pour tout le monde, et qui appelle de ma part, avant de finir, quelques explications.

Le titre de *philologie latine* se compose de deux termes dont le second n'a rien d'obscur. Il n'y a ni à l'interpréter ni à le définir ; il nous avertit seulement en passant qu'il existe d'autres philologies que celle du latin. La philologie latine, en effet, n'est qu'une division ou une subdivision d'une étude plus vaste, la *philologie* tout court. Outre la civilisation des Latins, la philologie s'applique à toutes les langues, à toutes les littératures de tous les temps, à tous les monuments de toutes les civilisations. Ajoutons qu'elle forme un seul corps : la philologie latine est un membre de ce corps et tire de lui sa substance. Mais qu'est-ce que la philologie ?

En France, où la philologie a été peu cultivée pendant le xvii^e et le xviii^e siècle, ainsi que pendant les soixante ou soixante-dix premières années du xix^e, on s'en fait souvent une idée fort inexacte. Pour quelques-uns, *philologie* est un synonyme de *linguistique* ou de *science étymologique*. Pour d'autres, dont l'erreur est moins singulière, mais

qui se font aussi de la philologie une idée trop spéciale, elle se confond simplement avec la critique verbale : elle consiste tout entière dans l'art d'exploiter les manuscrits, d'apprécier les variantes et d'amender les textes. En Allemagne, où cette étude est si florissante depuis cent ans, on est habitué à se la représenter d'une façon moins imparfaite, mais on n'arrive pas toujours à bien formuler ce qu'on se représente. Un très grand philologue, l'illustre Auguste Boeckh, lui donne pour objet de *connaître le connu*, ou plutôt de *reconnaître le reconnu* ; elle est, suivant ses propres termes, *Erkenntniss des Erkannten*. Si quelque chose peut se dégager d'une définition pareille, c'est une impression pénible : celle qu'on éprouve à voir un savant immortel, qui avait de ce dont il parlait la notion à la fois la plus juste et la plus haute, s'abaisser à l'emploi d'un tel grimoire. Laissons de côté les méprises des gens mal renseignés et la fausse profondeur d'un esprit qui se grise d'abstraction. La philologie n'est pas plus mystérieuse qu'elle n'est étroite ; elle est une étude positive, et l'on peut s'en faire une idée claire. Seulement, si l'on veut éviter l'obscurité et l'erreur, il faut la considérer dans l'ensemble des sciences ou, pour parler plus exactement, des méthodes de recherche ; on n'a l'idée nette d'un pays que lorsqu'on se le représente sur la carte au milieu des pays voisins. Précisément afin de la mieux connaître, nous allons la laisser de côté pour un moment.

Les sciences peuvent être classées de plusieurs façons, dont chacune est légitime suivant le point de vue où l'on se place. Sans contester, par conséquent, le principe, aujourd'hui banal, du classement des sciences en deux groupes, dont l'un comprend les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'autre les seules sciences historiques, nous avons le droit de les répartir selon un autre principe. Nous pouvons légitimement, si cette distinction nous mène ici à quelque chose, diviser toutes les sciences en deux groupes tout autres : celles qui étudient des lois indéfiniment permanentes, celles qui étudient des faits temporaires. Les mathématiques ont pour objet des conceptions que la raison nous montre immuables ; la physique et la chimie ont pour objet des phénomènes que l'expérience nous montre constants ; dans les unes comme dans les autres les lois sont permanentes ; toutes ces sciences formeront ensemble notre premier groupe. Pour former l'autre, il nous reste diverses sciences, aussi disparates que possible à certains égards, mais pourtant ayant en commun le caractère qui nous touche ici ; qu'on ne se récrie pas trop vite de voir rapprocher, à cause de ce caractère commun, l'astronomie, la zoologie, la linguistique... Quand Laplace essaie de concevoir la formation du système des planètes, Darwin l'apparition successive des espèces animales, Diez la naissance des diverses langues issues du latin, ils font tous trois la même tentative, celle de relier le présent au passé ;

ils étudient tous trois des faits qui ont commencé à une certaine date, qui ont duré tel nombre de siècles, qui sont sortis des faits antérieurs et ont été remplacés ou peuvent l'être par des faits nouveaux. Tous trois également sont des chronologistes. Ce qui fait la différence de leurs sciences est celle des objets étudiés : d'énormes boules, qui roulent sans vie; des êtres capables de souffrir et de désirer, qui naissent les uns des autres; enfin des assemblages de sons fugitifs, qui ont le don d'évoquer des idées dans les cerveaux humains. Rien de plus dissemblable que ces étranges produits du temps et des hasards. Mais, si les objets des trois sciences se ressemblent si peu, quelle analogie inattendue dans leurs trois méthodes de recherche! Elles sont pareilles, en dépit de certaines apparences momentanées et provisoires; de plus en plus on le verra, et la raison le voit dès maintenant. Elles sont pareilles, parce qu'elles sont toutes trois appliquées à des faits temporaires. Un mathématicien est maître de reprendre son hypothèse, un physicien de répéter son expérience; mais l'astronome, le naturaliste et le linguiste raisonnent sur ce qui ne se recommence pas; ils ne sont pas plus à même de rallumer un soleil, d'animer une création nouvelle, de réveiller le murmure éteint des langues mortes, que de revenir à leur propre jeunesse et de vivre une seconde fois leur propre vie. Ayant tous trois à reconstituer un passé que le temps a emporté sans retour, tous trois procèdent de même : ils rassemblent dans le présent des éléments épars, ils en font des descriptions et des statistiques; ils les classent, ils les rapprochent, les comparent, les combinent; enfin ils cherchent aux ressemblances des causes communes, aux différences des causes particulières. Tous trois épellent semblablement dans le monde d'aujourd'hui, afin d'arriver à lire dans le monde d'hier, et c'est par le même chemin que tous trois tendent vers un même but, qui est de faire revivre, par la puissance de l'intelligence, ce que la réalité ne ressuscitera jamais. Voilà l'établissement de notre second groupe de sciences justifié : ce qui fait l'unité de ce groupe, c'est la similitude des méthodes de recherche.

Toutes les fois qu'une science a une méthode de recherche semblable à celles dont nous venons de parler, elle appartient au même groupe. Un critique, au moyen de plusieurs manuscrits discordants d'un ouvrage, reconstitue l'exemplaire perdu dont ils dérivent tous; un historien de l'art, d'après quelques reproductions de pacotille, arrive à se représenter une statue brisée ou enfouie depuis des siècles; un archéologue, en comparant des morceaux de vases et des tessons informes, redécouvre les vicissitudes de l'art industriel et du commerce; un épigraphiste, ayant compulsé les épitaphes de quelques chefs de bureau ou colonels romains, en tire les principes de la plus remarquable administration du monde. Leurs sciences à tous se rap-

portent à des faits temporaires, comme toutes celles de notre second groupe; leurs méthodes de recherche sont telles, qu'on en sent de prime abord l'affinité avec celle d'un Diez, et que, pour peu qu'on prenne la peine d'y réfléchir, on reconnaîtra qu'elles rappellent aussi la méthode de recherche d'un Darwin, la méthode de recherche d'un Laplace. Cosmographie et science du langage, archéologie et histoire naturelle : ce sont là autant de sciences qu'on peut appeler chronologiques ; chronologiques aussi sont leurs méthodes de recherche.

On voit que les sciences chronologiques forment au moins une bonne moitié des connaissances humaines ; cette moitié se laisse subdiviser. De ces sciences, les unes s'appliquent aux œuvres de la nature, les autres aux œuvres diverses de la pensée de l'homme ; langues, beaux-arts, industries, institutions, croyances. Or ces dernières sciences ont ensemble des rapports multiples, qui n'existent pas entre les sciences de la nature et elles. Elles ont ceci de commun, que leur objet d'étude est l'intelligence de l'homme, tantôt consciente, tantôt inconsciente ; que leur élément n'est pas le jeu des forces qui ne peuvent se connaître, mais le jeu des forces de l'esprit : qu'enfin elles ont pour lumière la psychologie, et qu'en retour elles enseignent à la psychologie ce qu'elle ignore. Elles ne forment à proprement parler qu'un seul et immense tout, une des trois grandes sciences chronologiques. Les deux autres sont celle des masses cosmiques et celle des organismes terrestres, celle-ci est la science chronologique de l'homme ; elle a un nom, *l'histoire*. L'histoire au sens large, bien entendu ; non pas celle qui raconte uniquement les combats, les conquêtes, les changements de règne, mais la grande et universelle histoire, celle qui est le tableau si vaste de notre passé si court. La voici nettement délimitée : l'histoire est ce qui reste de notre connaissance du réel, après qu'on en a ôté d'abord les sciences des lois permanentes, ensuite les sciences des créations aveugles. Mais, dira-t-on, ce n'est pas l'histoire que nous avons à définir, c'est la philologie. Je n'oublie pas la philologie, et nous allons y venir.

Une science est un ensemble de conclusions ; toute conclusion suppose une recherche ; la recherche ne peut se faire sans une méthode. Il existe donc pour chaque science une méthode de recherche, qui en est distincte, et qui en est inséparable. La science même est comme le devant d'une tapisserie, un bel arrangement de couleurs et de formes que l'œil admire. La méthode de recherche est l'envers, laid et confus à voir, mais où la main travaille. La science est ce dont on peut le mieux jouir, la méthode de recherche est ce qui se passe le moins d'être enseigné. Ce point compris, nous voici au but. La méthode de recherche de l'histoire, c'est la philologie. Nous nous étions proposé de fixer la place de la philologie, comme celle d'un pays sur la carte ; maintenant nous voyons qu'elle est une des trois

grandes méthodes de recherche chronologiques; elle sert à reconstituer le passé de l'humanité, comme l'une des deux méthodes ses sœurs à reconstituer le passé du monde, l'autre le passé des créatures vivantes. Nous voyons aussi qu'elle se compose de plusieurs méthodes de recherche partielles, servant chacune à une des sciences dont l'ensemble est l'histoire. En effet, une science et sa méthode ont le même domaine; l'une ne peut être plus compréhensive que l'autre. La linguistique, la numismatique, l'archéologie, la critique verbale, l'histoire des arts, des religions, des usages populaires, des faits économiques, des faits politiques, tout cela est tout entier dans l'histoire; donc tout cela est tout entier dans la philologie. Toutes ces philologies partielles, à juste titre, figurent dans l'*Encyclopédie* philologique de Boeckh; elles figurent aussi dans le *Manuel de philologie* de M. Salomon Reinach, livre plein de largeur de vues et d'une noble ardeur de jeunesse, auquel je renvoie ceux qui veulent savoir combien ces belles études ont d'ampleur.

Dans l'enseignement, la philologie se distingue de l'histoire. Une leçon est philologique ou historique selon que la méthode de recherche y est apparente ou ne l'est pas, car elle peut n'être pas apparente. En matière d'histoire politique ou d'histoire littéraire par exemple, on peut classer les témoignages en ordre chronologique, les éclairer par une heureuse disposition, mettre en relief les plus sûrs et écarter les mauvais; de cette façon on a l'air de ne faire que reproduire les dires d'autrui. De là l'illusion de Pascal, qui croyait que pour savoir l'histoire il suffit de savoir ce que les historiens ont écrit. La méthode ici existe, mais elle se dissimule. Supposons au contraire que le but de l'enseignement soit de faire apprécier la valeur inégale des témoignages, la méthode devient apparente; on ne fait plus de l'histoire, on fait de la philologie. Il est d'autres matières historiques où la méthode de recherche ne peut pas être dissimulée, où elle importe forcément plus que les résultats qu'elle donne; ainsi en linguistique, en critique verbale, etc. Ici un cours dans lequel on citerait les résultats sans faire connaître les méthodes serait aussi vain qu'un cours de physique où on énoncerait les lois obtenues sans jamais donner une idée des expériences qui les démontrent. Ces sortes d'études ne comportent donc qu'un enseignement philologique; la philologie y est obligatoire, tandis qu'ailleurs elle est facultative. En voilà assez pour montrer ce que c'est qu'une chaire de philologie; c'est une chaire où l'histoire est enseignée au point de vue de la méthode de recherche qu'elle emploie.

Il ne me reste qu'un mot à ajouter pour prévenir les illusions. La philologie est chose si multiple et si vaste, que nul aujourd'hui ne peut l'approfondir dans tous ses aspects. De là l'existence de ces philologies partielles que nous avons passées en revue. Ce sont autant d'exemples de la division du travail; leur répartition est fondée sur la

nature diverse des matériaux. Tel savant concentre ses efforts sur les poteries, tel autre sur les monnaies, sur les statues, sur les inscriptions, ou bien sur les mythologies, sur les mœurs et les coutumes. L'usage attribue plus particulièrement le nom de philologie à celle des études partielles qui a pour matériaux les monuments écrits de la littérature : c'est la philologie ainsi restreinte qui, pour le moment, peut être considérée comme figurant dans le titre de cette chaire.

Cela dit, ni le professeur ni les auditeurs ne doivent oublier que la partie n'a de raison d'être qu'en vue du tout. Le moindre détail sert à l'édification d'un grand ensemble. L'astronome qui effectue un fastidieux calcul contribue à la connaissance du système du monde ; le botaniste qui dissèque une mauvaise herbe avance la solution du problème de la vie. Le philologue aussi, quand il discute sur un jambage de lettre oublié par un copiste, éclaire d'une toute petite lumière l'histoire de la pensée. Chaque détail a ainsi sa valeur pour celui qui sait penser à l'ensemble ; de même on ne comprend bien l'objet d'une science restreinte, telle que celle qui sera enseignée ici, qu'en la rapportant à la science beaucoup plus large dont elle est un chapitre. Peut-être y a-t-il parmi vous, Messieurs, quelque jeune homme qui n'a pas abordé la philologie encore, et qui se propose d'en commencer ici l'étude. S'il a cette ambition, qu'il s'interroge d'abord : s'il est né pour la science, il sentira en lui à la fois l'enthousiasme pour le but et la patience pour les moyens, à la fois la modestie qu'exigent les travaux du moment, et l'orgueil que donne la vision des moissons de l'avenir.

